

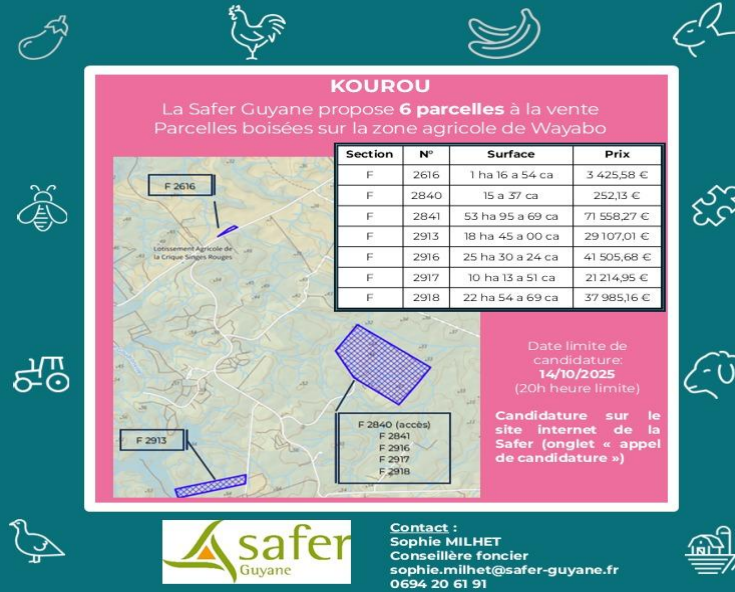
Plantation Coco Ananas Agrumes Wassai

Reference	Commune	Section	Lieu-dit	Surface
AS 973 25 0099 01	Kourou	2841	Rivière de Kourou	53HA 95A 69CA
AS 973 25 0099 01	Kourou	2913	Rivière de Kourou	18HA 45A 00CA
AS 973 25 0099 01	Kourou	2916	Rivière de Kourou	25HA 30A 24CA
AS 973 25 0099 01	Kourou	2918	Rivière de Kourou	22HA 54A 69CA

Porteur du projet :
Monsieur Yang Su William
Agriculteur
Village Javouhey rte des champs
97360 Mana

Assolement

10 HA Agrumes
4 HA COCO
30 HA Wassai
2 HA Ananas
7,95 Ha de forêt



KOUROU

La Safer Guyane propose **6 parcelles** à la vente
Parcelles boisées sur la zone agricole de Wayabo

Section	N°	Surface	Prix
F	2616	1 ha 16 a 54 ca	3 425,58 €
F	2840	15 a 37 ca	252,13 €
F	2841	53 ha 95 a 69 ca	71 558,27 €
F	2913	18 ha 45 a 00 ca	29 107,01 €
F	2916	25 ha 30 a 24 ca	41 505,68 €
F	2917	10 ha 13 a 51 ca	21 214,95 €
F	2918	22 ha 54 a 69 ca	37 985,16 €

Date limite de candidature:
14/10/2025
(20h heure limite)

Candidature sur le site internet de la Safer (onglet « appel de candidature »)



Contact :
Sophie MILHET
Conseillère foncier
sophie.milhet@safer-guyane.fr
0694 20 61 91

Présentation du projet

Le présent projet vise à développer une plantation agroécologique de cocotiers, wassai, coco et d'ananas sur une superficie totale de 53,95hectares, 25,30 hectares 22,54hectares ou 18.45 hectares, située dans la zone de la rivière de Kourou, sur la commune de Kourou. Je postule sur quatre parcelles afin de maximiser mes chances.

D'après une première observation, nous sommes sur terrain non sableux, le potentiel agronomique est fort. De plus, elle a une grande capacité de drainage. Je vais me tourner vers des cultures rustiques qui peuvent supporter sans trop de difficultés les saisons sèches, en tenant compte des épisodes climatique de plus en plus importants. Sur la superficie souhaitée, une partie restera boisée afin de minimiser l'érosion éolienne et par la même occasion je serai éligible aux mesures agroenvironnementales et climatiques mises en place dans le département.

Le déboisement de la parcelle se fera durant la saison sèche. Dans un premier temps, je ferai appeler à la société IDEX. Elle prendra en charge la défriche et récupérera le bois qui servira à la production d'électricité. Si après étude de la société IDEX, le gisement en bois du secteur est jugé insuffisant, je ferai appel à un prestataire service de la commune pour le poste de la déforestation. Les tarifs à l'hectare varient avec la distance, la taille et la densité de la végétation. Nous serons sur une plage tarifaire de 2 500€ à 4 000€ par hectare sur mon projet.

A ce jour, je suis adhérent à la COPFLEG (Coopérative des Producteurs Fruits Fleurs et Légumes de Guyane) car je suis sensible aux circuits courts, et celle-ci assure aux consommateurs une bonne qualité et traçabilité des produits. Avec cette opportunité d'achat de parcelle, je mettrai en avant de production locale d'ananas, wassai, agrumes et de coco.

Le terrain que je souhaite acheter est situé à plus deux heure en voiture de mon lieu de résidence actuel. Si je suis sélectionné pour une des parcelles, je construirai ma maison sur place. Mes temps de déplacement seront courts, j'aurai un meilleur suivi des travaux si je dois faire appel à un prestataire de service, ainsi que de la parcelle sur le long terme.

Mon père est équipé d'un tracteur de 50CH avec un chargeur frontal, d'un gyrobroyeur et d'un cover-crop. Une mini pelle de 2.7 tonnes. Un véhicule de transport type pick-up me permet de me déplacer sur tous les terrains même en saison des pluies. Le poste de dépense lié à la mécanisation pour la mise en valeur du terrain sera donc moins important. Par ailleurs, je bénéficie des achats groupés des engrais organiques et chimique de la coopérative qui passe commande plusieurs fois dans l'année. Par la même occasion, j'ai un suivi régulier du technicien de la COPFLEG et d'autres acteurs du monde agricole (la chambre d'agriculture, la FREDOM).

Description technique

Technique de plantation détaillée comme mentionnée dans le projet initial

Assolement

10 HA Agrumes

4 HA COCO

30 HA Wassai

2 HA Ananas

7,95 Ha de forêt

Les marges brutes de cultures

Coco 4HA		Agrumes 10 HA	Ananas 2HA	Wassai 30HA
La densité	274 pieds hectares (5m*6m)	80 Pieds hectare	15 000pieds hectare	500 Pieds hectare
Production	2 à 4ans	2ans	9 à 12 mois	4 ans
Durée de vie	50 ans	9 ans	18 mois	4ans
Transplantation après pépinière	7 mois	7 mois	18 mois	6 mois
Productivité	120 noix par pied	75kg par pieds	500 grammes	15 kg par pied
Amendement	Physiolith (300kg par an) *4	Physiolith (300kg par an)*10	Physiolith (300kg par an)	Physiolith (300kg par an)*30
Engrais	10 24 24 (140kg par an) *4	10 24 24 (140kg par an)*10	10 24 24 (140kg par an)	10 24 24 (140kg par an)*30
Plant	Sur la commune de Mana 1€ le plant 1 096€	Autoproduction	Autoproduction	Autoproduction
Vente par pièce	0.25€ soit 32 880pieces 8 220€	2.5€ le kilo	2.8€ le kilo soit 42 000€	0.4€ le kio 36 000€
Total charge	3 976€	7200€	1 440€	21 600€
Total produit	32 880€	13 000€	42 000€	90 000€
Marge brute	28 904€	5 800€	40 560€	68 400€

La coco

Elle pousse bien sur les sols sablonneux, stabilise le sol et elle a une bonne résistance au vent. La variété "précoces naine" m'assurera une meilleure rentabilité. Ses besoins en eau seront couverts par les précipitations annuelles. Elle ne demande que peu d'entretien, soit un effeuillage des palmes deux fois par an. On peut observer que la marge brute de la culture est de 28 904€ par hectare en année de croisière.

La culture Ananas

La variété bouteille s'implante bien sur les sols sablonneux, elle est présente dans notre département depuis plusieurs années. On observe très peu de maladies et de ravageurs sur cette culture. Le plan de fertilisation mis en place est adapté. Elle m'assure une bonne croissance du fruit sur ce sol. Il est important de souligner qu'avec l'achat des plants qui est le plus important poste de dépense, j'arrive à une marge brute de 40 560€. Les plants proviendront de l'exploitation de mon père

La culture de Wassai.

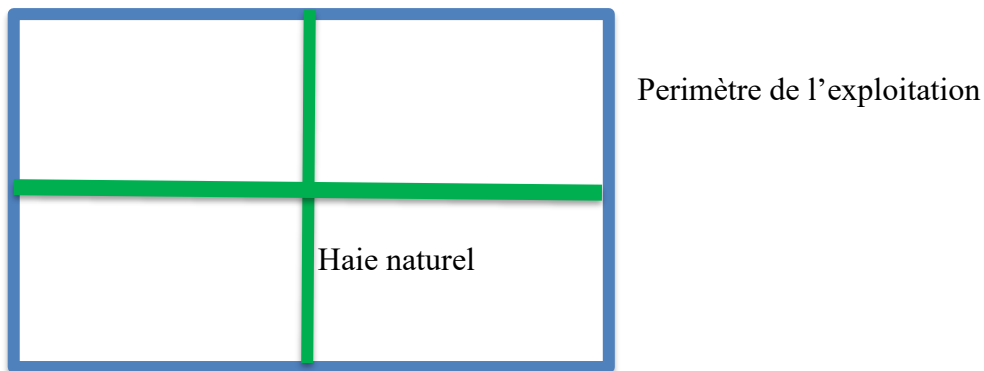
Elle est de la famille des palmiers, elle pousse bien dans le sable, elle va me demande peut d'entretien. La surface prévisionnelle est un hectare pour une marge brute de 68 400€. La production sera écoulee à la société Waya wassai.

La culture agrumes

Je planterai uniquement du citron, cette culture résiste bien à la saison sèche, la production est facilement absorbe par le marché local.

Disposition de parcelle

Afin d'être en harmonie avec la nature, la déforestation doit avoir un impact faible sur la faune et la flore. Au cours de la manœuvre, tout animal blessé sera transporté chez le vétérinaire à Saint Laurent. Je laisserai une bande boisée d'une largeur de 10 mètres qui fera le tour de l'exploitation. Puis une autre bande boisée traversera la parcelle en long et en large. Elle servira de passage aux animaux sauvages, de haie naturelle, de zone d'ombre et me permettra de lutter contre l'érosion éolienne qui accentue l'assèchement des sols en saison sèche. Ci-dessous un schéma explicatif.



Conclusion

Je suis dans le secteur agricole guyanais depuis plusieurs années, je suis une personne motivée qui va toujours de l'avant. L'arrivée de la SAFER sur le territoire va solutionner beaucoup de problèmes d'accès au foncier pour les agriculteurs qui sont dans mon cas. Je vous joins mon dossier de présentation pour donner suite à ma candidature sur le site. Je souhaiterai m'inscrire dans la durée sur ce terrain. Aujourd'hui j'ai les compétences

techniques, matérielles et financières pour mener à bien ce projet. La somme de mes économies couvrira l'achat et la mise en valeur du bien. De plus mon père m'apportera son soutien financier. Mon projet prendra en compte les aspects environnementaux tout en m'assurant une rentabilité sur le court terme. Je tiens de plus à souligner qu'il est important pour moi d'apporter ma pierre à l'édifice afin que le territoire puisse tendre vers l'autonomie alimentaire.